



Déclaration de la CGT au CSEC – 1ère réunion du projet de la direction.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CSEC,

La première chose sur laquelle nous devons être clairs, ce sont les mots :

Ceci n'est pas un PSE : c'est un plan de licenciements.

Ceci n'est pas un plan de transformation : c'est un plan de démantèlement.

Ne nous trompons pas, ce plan ne fait qu'entériner une seule réalité : l'échec du PSE précédent de 2018.

Les conséquences sur les salariés

À l'ouverture de cette première réunion d'information/consultation, la CGT souhaite rappeler avec force ce qui est au cœur de la procédure qui s'engage aujourd'hui : derrière les termes de « plan de sauvegarde de l'emploi », ce sont des femmes et des hommes, des emplois, des compétences et des parcours professionnels qui sont directement menacés. Derrière chaque suppression de poste il y a une personne, une famille, une trajectoire professionnelle et une vie bouleversée. Derrière chaque poste modifié, il y a un risque de perte de qualification, de mobilité imposée, de dégradation des conditions de travail ou de départ contraint.

Les salariés de l'AFPA ont déjà subi les conséquences du précédent plan de licenciement. Ils connaissent les promesses de réorganisation, les postes supprimés, les missions transférées, les équipes réduites et la charge de travail reportée sur celles et ceux qui restent.

Depuis l'annonce de la réorganisation lors des vœux du directeur général en janvier jusqu'à aujourd'hui, les salariés vivent dans une situation d'incertitude et d'inquiétude qui n'a cessé de s'aggraver et a créé un climat particulièrement anxiogène.

La CGT constate que cette période a contribué à aggraver les risques psychosociaux (RPS) auxquels sont exposés les salariés.

L'incertitude sur l'avenir professionnel, la crainte de perdre son emploi, la remise en question des collectifs de travail, les changements organisationnels successifs et l'absence de visibilité sur les futures conditions de travail constituent autant de facteurs susceptibles de dégrader la santé et les conditions de travail des salariés.

La CGT ne peut accepter que la santé des salariés soit reléguée au second plan au motif qu'une réorganisation serait nécessaire.

Le bilan de cette politique est visible : souffrance au travail, épuisement professionnel, perte de repères, désorganisation des collectifs et dégradation du service rendu aux stagiaires.

Les conséquences sur les missions de l'Afpa

Plus grave encore, les conséquences de ce projet ne concerneraient pas uniquement les salariés directement menacés de licenciement. Elles concerneraient également celles et ceux qui ont besoin de se former, de se reconverter ou de retrouver un emploi.

Les suppressions de postes envisagées risquent d'entraîner une rupture d'égalité dans l'accès à la formation professionnelle, notamment pour les publics les plus fragiles et les territoires qui ont précisément besoin d'un service public de formation accessible.

L'Afpa participe à l'accès de toutes et tous à la qualification, à la reconversion et à l'emploi. Réduire ses moyens humains revient nécessairement à fragiliser cette mission et, à terme, à remettre en cause l'égalité d'accès à la formation sur tous les territoires.

La formation des privés d'emploi, tout comme un hôpital ou une école, n'est pas une marchandise. Reste à la direction d'en prendre conscience et de faire preuve de courage pour trouver les moyens de relever le défi.

La vision CGT pour l'Afpa

Ce projet pose des questions fondamentales : De quelle Afpa la France aura-t-elle besoin dans dix ans ? Quelle place l'État souhaite donner à son opérateur historique de formation professionnelle dans les grandes politiques nationales de transformation économique ? En réduisant la voilure nous nous mettrons hors-jeu pour les chantiers de demain qui concernent la réindustrialisation et la souveraineté nucléaire du pays, la transition énergétique, les métiers du numérique.

En démantelant la maison, il serait prudent de savoir quels murs sont porteurs.

Derrière l'Afpa, il y a des enjeux sociaux et sociétaux, et des enjeux stratégiques de souveraineté. Il y a aussi des entreprises en recherche de main d'œuvre qualifiée.

Un choix politique courageux et ambitieux pourrait être impulsé et porté par la direction plutôt que de participer au démantèlement.

Répondre au marché du travail et contribuer à l'insertion sociale est précisément la vocation des salariés qui seraient sacrifiés.

A travers les salariés victimes de ce plan de licenciements, c'est une expertise, une expérience professionnelle, un parcours de vie, un savoir qui manquera à l'Afpa.

Pour autant, les missions devront continuer à être réalisées. Les activités devront continuer à fonctionner. Les objectifs devront continuer à être atteints.

Dans ces conditions, les salariés restant dans l'entreprise risquent de voir leurs charges de travail s'intensifier, avec davantage de pression, de polyvalence et de responsabilités, au nom d'une recherche accrue de rentabilité.

Supprimer des emplois aujourd'hui pour demander demain davantage aux salariés qui restent ne constitue pas une réponse durable aux difficultés de l'Afpa, ni une réponse aux besoins des entreprises et de la société.

L'Afpa a besoin d'un vrai projet de développement, pas d'un nouveau sacrifice social.

La CGT considère que cette procédure ne peut être réduite à l'examen comptable d'un nombre de postes à supprimer.

Elle doit permettre d'examiner sérieusement toutes les alternatives aux licenciements, les conséquences du projet sur les missions de l'Afpa, sur l'égalité d'accès à la formation, sur les territoires, sur les conditions de travail, sur les risques psychosociaux et sur la charge de travail des salariés qui resteraient.

La CGT entend exercer pleinement ses prérogatives et obtenir de la direction toutes les informations nécessaires pour apprécier la réalité de la situation économique, la pertinence des choix proposés et l'existence de solutions permettant de préserver les emplois.

L'Afpa a besoin d'un projet d'avenir, de moyens à la hauteur de ses missions et d'une politique publique ambitieuse en matière de formation professionnelle.

Pour chaque centre fermé, pour chaque GRN abandonné et pour chaque poste supprimé, vous serez face à toute la CGT.

Montreuil, le 24 septembre 2026